



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



16023564

04 FEV. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0642.608.568

Dénomination

(en entier) : **ACCURACY FINANCE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue Louise 209A - 1050 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination commissaire

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2015.

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité des voix de la nomination d'un commissaire et désigne en cette qualité la Société MAZARS, ayant son siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense.

Le commissaire est nommé pour un terme de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2018.

A l'effet de la présente décision, tous pouvoirs sont conférés à SGG BELGIUM SA, ainsi qu'à ses employés, en vue d'établir, de signer et de déposer les formulaires de publication afférents à la décision.

Jessica Salavracos
SGG BELGIUM SA
Mandataire